## Procédure d'inscription en ligne Rentrée 2024 / 2025

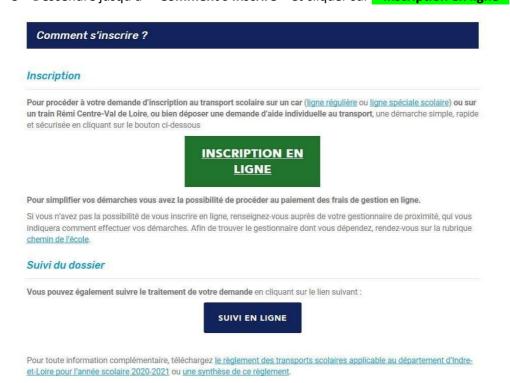
- 1 Aller sur le site Rémi37 et choisir l'onglet « Transports scolaires »
- → https://www.remi-centrevaldeloire.fr/transports-scolaires/inscriptions/



2 – Dans l'onglet jaune, cliquer sur « Inscriptions », puis sélectionner le département « Indre et Loire » sur la liste déroulante et « valider »



3 – Descendre jusqu'à « Comment s'inscrire » et cliquer sur « Inscription en ligne »



4 – Sur la page d'accueil de l'inscription en ligne, vous trouverez des informations utiles avant de débuter



## 5 - Clic sur « Nouvelle Demande »





6 – Si vous souhaitez revenir sur le dossier de votre enfant, une fois que vous l'avez validé, pour effectuer le paiement en ligne par exemple, il convient de cliquer sur « suivi » depuis la barre de la page d'accueil inscription ou sur l'onglet vert « suivi en ligne » depuis la page d'accueil du site et d'aller dans « consulter ».

En cas de changement ou d'oubli de l'adresse mail renseignée l'année précédente ou du mot de passe, vous pouvez cliquer sur adresse mail ou mot de passe oublié.

Si le paiement en ligne ne peut se faire (problème de connexion, de carte bleue, choix personnel, ...), un avis de somme à payer (ASAP) vous sera transmis par la Région Centre-Val de Loire en fin du 1<sup>er</sup> trimestre.

## Mairie de Saint-Roch

<u>Horaires</u>: lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 et mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 02.47.56.74.67 // accueil.secretariat@mairiesaintroch.fr